



## MESURES DE PROTECTION COVID-19

Comme vous le savez nous reprenons les cours dès la semaine prochaine et comme suit :

<b>Adultes</b>	<b>Lundi 24 août 2020</b>
<b>Juniors</b>	<b>Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020</b>
<b>Kids/Enfants</b>	<b>Jeudi 3 septembre 2020</b>

Dans ce contexte, nous avons établi un plan de protection lequel a été soumis à la Commune de Meyrin. Nous vous communiquons ci-dessous les points principaux qui devront être respecté afin de pouvoir nous entraîner dans de très bonnes conditions et surtout afin de pouvoir pérenniser l'accès à notre dojo. **Il va de soi que ces règles peuvent être réactualisées à tout moment en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.**

### **Règles à respecter par tous :**

- Respecter à la lettre les consignes des moniteurs et responsables.
- Gel hydroalcoolique sera à disposition et obligatoire à l'entrée du dojo.
- Lavage des mains et des pieds obligatoires avant de monter sur le tatami.
- En dehors du tatami, les règles de distance sociale (minimum 1.5 mètres) doivent être respectées.
- Contacts corporels autorisés uniquement au moment de l'entraînement.
- Seuls les membres du club ont accès à la salle : pas de parents, d'invités, de visiteurs ou d'accompagnants.
- Il est préférable que les personnes vulnérables ne participent pas aux entraînements ou portent un masque de protection.
- Les blessures aux mains/doigts et aux pieds devons être couvertes.
- Par respect pour les autres, les personnes malades (même avec des symptômes minimes) ne viennent pas à l'entraînement.
- En cas de contraction du virus, la ou les personnes concernées doivent immédiatement prendre contact avec Karine Loy, responsable COVID du club (076 569 58 40).
- Le port du masque n'est pas obligatoire mais chacune est libre d'en porter un si il/elle le souhaite.

### **Règles spécifiques par section :**

#### **Adultes :**

- Les vestiaires et les douches seront limités à un maximum de 4 personnes en même temps dans chacun des vestiaires. Des marques seront mises en place pour respecter les distances. Aucun habit ni matériel ne sera laissé dans le vestiaire. Un emplacement est prévu à cet effet (gradins).
- Il est impératif que chaque participant vienne avec un kimono propre et fraîchement lavé ainsi qu'une hygiène corporelle irréprochable.
- Obligation de porter des tongs ou savates personnelles propres pour se déplacer à l'intérieur du dojo.



## CHOKU MIYABI JU-JUTSU RYU MEYRIN

---

### Juniors :

- Les vestiaires et les douches seront limités à un maximum de 4 personnes en même temps dans chacun des vestiaires. Des marques seront mises en place pour respecter les distances. Aucun habit ni matériel ne sera laissé dans le vestiaire. Un emplacement est prévu à cet effet (gradins).
- Il est impératif que chaque participant vienne avec un kimono propre et fraîchement lavé ainsi qu'une hygiène corporelle irréprochable
- Obligation de porter des tongs ou savates personnelles propres pour se déplacer à l'intérieur du dojo.
- **En cas d'allergie au gel hydroalcoolique, il faut impérativement en informer le moniteur et se munir de son propre gel.**

### Kids / Enfants

- Les parents ne sont pas autorisés à accompagner leur(s) enfant(s) dans les locaux.
- Les enfants doivent arriver **déjà prêt en kimono**. Ils n'auront pas accès au vestiaire.
- Les gradins seront fermés et les parents ne sont plus autorisés à regarder les cours pendant qu'ils attendent leur enfant.
- Il est impératif que chaque participant vienne avec un kimono propre et fraîchement lavé ainsi qu'une hygiène corporelle irréprochable.
- Obligation de porter des tongs ou savates personnelles propres pour se déplacer à l'intérieur du dojo.
- **En cas d'allergie au gel hydroalcoolique, il faut impérativement en informer le moniteur et se munir de son propre gel.**